

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX (4.1)

L'an deux mille vingt-six, le 07 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation du Conseil : **28 août 2026**
Date d'affichage de la convocation : **28 août 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, COSSARD, BOUILLLOT, PONTILLE, VUILLIOT, PELLETIER, GERVIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs LEVITRE, MORENO, PUGNET, SIGAUD, LOUHACHI, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

M. PELLÉ donne pouvoir à Patrice DUNAND,
M. ROBBEZ donne pouvoir à M. DESAY,
M. CADOUX donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme GIET,
M. GALOYER donne pouvoir à Mme BOUILLLOT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général de la fonction publique (CGFP), notamment l'article L.313-1,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'évolution du tableau des emplois, à compter du 8 septembre 2026, comme suit :

Création de postes	Observations	
2 emplois à temps complet sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs	<u>Adjoints administratifs territoriaux à temps complet</u> : de 48 500 € à 60 000 € (pour un poste)	- Accompagnement d'un reclassement médical. - Création nécessaire dans l'intérêt du service.

1 emploi à temps complet sur le cadre d'emploi des adjoints techniques	<u>Adjoints techniques territoriaux à temps complet : de 48 500 € à 60 000 €</u>	- Création de deux classes d'école supplémentaires
--	--	--

- **INDIQUE** que le Comité social territorial (CST) sera informé de cette évolution du tableau des emplois,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces de nature administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 08 septembre 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 septembre 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260908-2026_121_DEL-DE

